

BILAN D'ACTIVITÉ 2018



TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE MARSEILLE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Dominique BONMATI

Le tribunal administratif de Marseille a vécu, en 2018, une année de changements importants. La dynamique engagée en 2017 lui a permis de faire face à l'augmentation très significative de son volume d'activité contentieuse – passant le cap des 10 000 affaires – et à sa modification structurelle : accroissement des entrées de près de 12 %, concentrées sur les procédures d'urgence et le contentieux des étrangers, mais surtout augmentation des sorties, de plus de 13 %, assurant le meilleur taux de couverture des cinq dernières années.

Malgré la notable diminution des délais de jugement, la complète résorption du stock des affaires de plus de 2 ans appelle toujours à une vigilance particulière et constitue, dans la perspective de l'amélioration constante du service rendu aux justiciables, l'objectif central de l'année 2019.

Configuré en neuf formations collégiales depuis septembre 2018, marqué par un renouvellement important de ses effectifs, magistrats et agents du greffe, le tribunal s'est également attaché à développer le dialogue avec ses partenaires institutionnels et sa visibilité dans son environnement socio-administratif, tenant sa première audience solennelle de rentrée et publiant sa première lettre de jurisprudence.

Son relogement, prévu en 2021 et d'ores et déjà engagé, poursuivra cette dynamique par l'adaptation à un nouveau cadre de vie professionnel et urbain.

10 509

affaires enregistrées,
+ 12 % par rapport
à 2017

10 469

affaires jugées,
+ 13 % par rapport
à 2017

Délai prévisible moyen de jugement

10 mois 18 jours

- 11 % entre 2008 et 2018

Répartition des affaires jugées en 2018
par type de contentieux

- 8,7 % Contentieux fiscaux
- 27,3 % Étrangers
- 12,8 % Fonctionnaires & agents publics
- 17,1 % Contentieux sociaux
- 6,8 % Police
- 7,9 % Environnement, urbanisme & aménagement
- 19,4 % Autres

Nombre d'affaires en données nettes

